COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION EUROPEENNE APPUIE LE MAROC DANS SA STRATEGIE EN MATIERE DE CLIMAT D INVESTISSEMENTS, DE FINANCEMENT DES PME, DE LA COMPETITIVITE DE L ECONOMIE ET D'AUGMENTATION DES EXPORTATIONS

Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances, et Monsieur Eneko LANDABURU, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne à Rabat ont procédé le vendredi 4 décembre 2009 au siège du Ministère de l'Economie et des Finances à la signature de la convention de financement du Programme d'Appui aux Investissements et aux Exportations, d'un montant de 684 millions de dirhams.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Abdellatif MAAZOUZ, ministre du Commerce extérieur, M. Ahmed Réda CHAMI, ministre de l'Industrie, Commerce et Nouvelles technologies et M. Nizar Baraka, Ministre des Affaires Générales du Gouvernement.

M Landaburu a déclaré lors de cette cérémonie: "Je me félicite que ce programme réponde aux défis liés à la signature du Statut Avancé entre le Maroc et l'UE, en appuyant la mise en œuvre de réformes nécessaires au rapprochement de la législation marocaine à l'acquis communautaire. L'UE espère que la formalisation de ce grand programme de coopération au bénéfice des opérateurs économiques et des acteurs institutionnels marocains en charge de ces thématiques, enclenche une dynamique vertueuse, capable de consolider les efforts du Gouvernement dans ce domaine et de faire bénéficier les entreprises et donc des citoyens marocains des fruits de la croissance qu'elle aura pu générer."

Ce programme d'une durée de 48 mois s'appuie en grande partie sur,

- · le Pacte National pour l'Emergence Industrielle (PNEI), que l'Etat marocain et le secteur privé ont scellé en formalisant un contrat programme couvrant la période 2009-2015;
- · la Stratégie pour la Promotion des Exportations appelée Maroc Export Plus: ce plan, élaboré par le Ministère du Commerce extérieur, avec la contribution des autres départements ministériels concernés, du secteur privé et des Associations professionnelles, complète les différentes stratégies sectorielles lancées (Plan Emergence, Pacte national de l'Emergence Industrielle, Plan Maroc Vert, Vision 2015 pour l'artisanat...), et celles en cours d'élaboration (logistique, pèche).

Il vise 4 axes essentiels:

- -Soutien à l'investissement, la compétitivité et au financement des entreprises;
- -Appui à la politique de qualité
- -Amélioration de l'Environnement des Affaires (notamment, prévention de la corruption,

politique de concurrence et politique de protection des consommateurs)

-Facilitation des exportations

Ce programme représente une continuité dans la coopération de l'Union européenne avec le Maroc puisque l'UE s'est engagée depuis 1997 aux côtés du gouvernement marocain dans l'appui au développement du secteur privé, par le biais du programme d'appui direct aux Entreprises Euro-Maroc Entreprises, du projet d'Appui à la Qualité, du Programme d'Appui aux Institutions de Garantie (PAIGAM) ainsi que du Programme d'Appui aux Associations professionnelles (PAAP).